

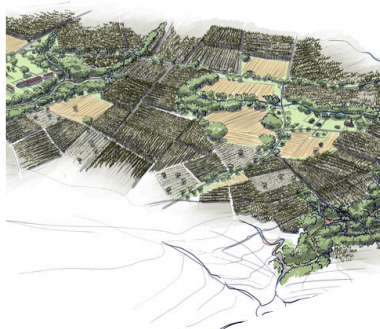
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 avril 2025



PLAN DE PAYSAGE DU PARC

Des journées thématiques programmées les 15 et 16 mai



Le Plan de Paysage de la Transition énergétique et écologique du Parc naturel régional des Landes de Gascogne entre dans une phase déterminante : l'élaboration d'un programme d'actions concrètes qui permettront demain de préserver et d'améliorer nos paysages et notre cadre de vie. Menée en concertation avec les acteurs et les élus locaux, cette phase débutera avec deux journées : le 15 mai à Salles (33) autour des thématiques des paysages incendiés et de l'arbre feuillu et le 16 mai à Callen (40) autour des énergies renouvelables.

DES JOURNÉES – ATELIERS LES 15 et 16 MAI 2025

Dans le cadre de l'élaboration du programme d'actions du Plan de Paysage du Parc, les partenaires, acteurs et élus locaux sont invités à participer à deux journées thématiques constituées de **tables rondes, de conférences et d'ateliers** permettant d'échanger et de construire concrètement les paysages de demain. Elles seront animées par le bureau d'études Polis, en charge du Plan de Paysage.

- **Le 15 mai 2025, salle des fêtes de Lavignolle à Salles (33), de 9h à 12h45** : "Pour des paysages résilients face aux incendies".
- **Le 15 mai 2025, salle des fêtes de Lavignolle à Salles (33), de 14h à 16h45** : "Pour des paysages d'accueil de l'arbre feuillu".
- **Le 16 mai 2025, Bergerie de Callen (40), de 9h à 12h45** : "Pour des paysages énergétiques désirables".

NB : Ces temps ne sont pas destinés au grand public. La presse y est bienvenue ! 😊 N'hésitez pas à nous contacter si le sujet vous intéresse et demandez le programme !

RAPPEL : PLAN DE PAYSAGE, KÉSACO ?

Lancé en début d'année 2023, après avoir été **lauréat en 2022** de l'appel à projets Plan de Paysage porté par le Ministère de la transition écologique et l'ADEME, le Plan de Paysage est une étude visant à créer une **dynamique collective autour du devenir des paysages** des Landes de Gascogne et élaborer un **document-cadre** pour les préserver. Au regard des enjeux de démographie, d'anthropisation, de changement climatique mais aussi des stratégies énergétiques nationales et locales, l'objectif du Plan de Paysage est de co-construire des réflexions concrètes permettant aux collectivités du territoire, à terme, de **mieux encadrer leurs évolutions**.

CONTACT

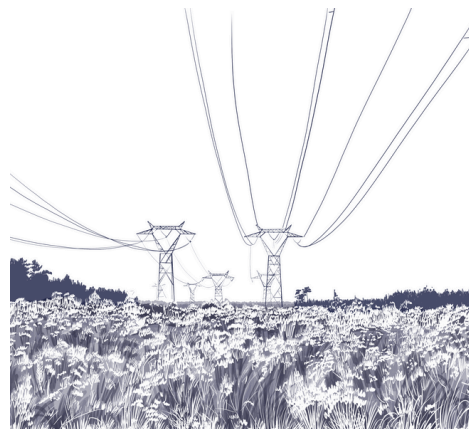
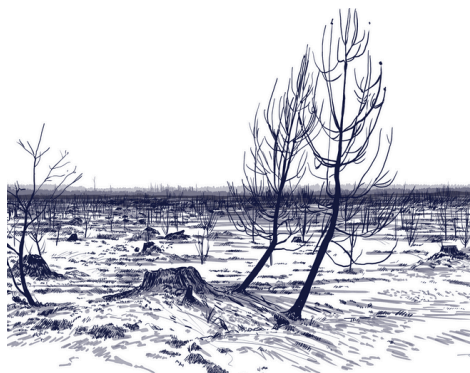
Mathilde FRAIGNEAU, chargée de communication | m.fraigneau@parc-landes-de-gascogne.fr | 05 24 73 37 26

LE PLAN DE PAYSAGE DU PARC

La stratégie du Plan de Paysage porté par le Parc repose sur la définition d'**objectifs de qualité paysagère**, illustrés sur des **sites-pilotes** et déclinés en sous-objectifs de qualité paysagère qui seront eux-mêmes retranscrits en actions.

3 objectifs de qualité paysagère ont été retenus pour ce Plan de Paysage :

- **Vivre les paysages du risque "incendies"** : cette thématique est déclinée en sous-objectifs, "Appréhender le risque incendie", "Aménager les paysages du feu" et "Cultiver la mémoire du feu". Le site-pilote choisi est situé sur la commune de Saint-Symphorien (33) sur un pare-feu créé après les incendies de 2022 sur du foncier communal.
- **Affirmer la place du feuillu** : cette thématique est déclinée en sous-objectifs, "Amplifier l'identité liée au feuillu", "Penser les franges cultivées comme des espaces de projet de paysage" et "Révéler la place de l'arbre dans les espaces vécus". Le site-pilote choisi est la commune de Labrit (40) pour la place intéressante qu'elle accorde aux feuillus sur son foncier.
- **Anticiper la transition énergétique** : cette thématique est déclinée en sous-objectifs, "Définir les modalités de productions d'énergies renouvelables en compatibilité avec le grand paysage", "Anticiper et encadrer l'évolution des espaces habités" et "Passer de l'acceptabilité à la désirabilité des ENRs". Le site-pilote choisi est la commune de Lanton (33), commune soumise à la Loi Littoral sur laquelle de nombreux projets ENRs ont été déposés.



LES PHASES DU PLAN DE PAYSAGE

- **2023-2024** : Diagnostic composé de 3 volets (Recueil des perceptions, Portraits de paysages, Paysages en mouvement), [accessibles en ligne](#).
- **2024-2025** : Identification des enjeux, définition des objectifs de qualité paysagère, et des sites-pilotes.
- **2025** : Définition des sous-objectifs de qualité paysagère et élaboration du programme d'actions (de mai à juillet). Restitution du Plan de Paysage (webinaires grand public et exposition itinérante en septembre).

CONTACT PRESSE

Mathilde FRAIGNEAU, chargée de communication | m.fraigneau@parc-landes-de-gascogne.fr | 05 24 73 37 26

CONTACT TECHNICIEN

Loïc ANTUNES, chargé de mission Paysage | l.antunes@parc-landes-de-gascogne.fr | 06 09 56 77 70